

COLLÈGE BORÉAL

École des sciences de la santé

Guide de programme Cohorte 2001

Gérontologie interdisciplinaire

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 71470
Code de programme au Collège Boréal – GERD

Vision

Être le collège de langue française de premier choix reconnu pour la qualité, l'accessibilité et la flexibilité de sa formation et de ses services.

Mission

Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Septembre 2020

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

(Certificat post diplôme)

Description du programme :

Ce programme de certificat postdiplôme permet au personnel œuvrant auprès des personnes âgées d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences et d'adapter leurs attitudes à l'égard des aînés. Cette formation est destinée aux proches aidants, aux professionnels et aux cadres qui travaillent dans le domaine de la santé et des services communautaires et qui souhaitent mieux comprendre les réalités du vieillissement et assurer des meilleures interventions.

Approche du programme

Le programme *Gérontologie interdisciplinaire* préconise une approche où l'apprentissage se bâtit à partir des activités qui sont susceptibles de se retrouver dans la vie courante. Les différents cours du programme proposent des projets concrets et des simulations interactives qui préparent à des situations réelles en milieu de travail.

Mode d'enseignement

Le programme de Gérontologie interdisciplinaire est livré de façon hybride. Cette formule très novatrice combine les avantages de l'enseignement traditionnel et des cours en ligne en offrant l'accès à l'enseignant, la dynamique de groupe, la flexibilité de l'horaire ainsi que l'accessibilité au contenu en tout temps. De plus, tous les cours comptent une composante en direct. Ces webconférences de 120 minutes (toujours en soirée) se vivent à l'internet, en temps réel, et alimentent l'apprentissage par le modelage, la discussion et le travail d'équipe. Elles permettent une collaboration avec le professeur et les collègues et ainsi, offrent une rétroaction immédiate à l'étudiant.

Conditions d'admission

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires de l'Ontario ou l'équivalent dans le domaine de la santé ou des services communautaires. En qualité de candidate ou de candidat adulte, il est nécessaire de posséder de l'expérience dans le domaine de la santé ou des services communautaires.
- Pour les candidats qui possèdent un diplôme dans un domaine autre que la santé, mais ayant des cours connexes à la profession et cinq ans d'expérience avec références, le dossier sera analysé afin de déterminer l'éligibilité au programme de Gérontologie interdisciplinaire.
- Pour les candidats qui possèdent un certificat de Préposé aux services de soutien personnel, avec un minimum de cinq ans d'expérience avec références, le dossier sera analysé afin de déterminer l'éligibilité au programme de Gérontologie interdisciplinaire.

Particularités du programme :

Une note de «60%» (-C) est requise dans chacun des cours du programme.

Milieu de travail (type d'employeur) :

- Les hôpitaux
- Les centres de santé communautaire
- Les équipes de santé familiale
- Les maillons santé
- Les foyers de soin de longue durée

Titre de compétences :

Après avoir complété et réussi tous les cours du programme, l'étudiant obtiendra un certificat post diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations) en cliquant sur le lien suivant : <https://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/articulation-transfert-de-credits-reconnaissance-des-acquis>

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Programme d'étude

Session d'automne – première étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Perspectives gérontologiques : La vision canadienne du vieillissement	GER1000	42	Aucune
Approche interdisciplinaire et modèles de soins en gérontologie	GER1002	42	Aucun
Droits et questions d'éthique concernant les personnes vieillissantes	GER1003	56	Aucun
Cheminement psychologique et physiologique chez l'adulte vieillissant	GER1013	56	Aucun

Session d'hiver – deuxième étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Optimiser la santé et le bien-être chez la personne vieillissante	GER1001	56	Aucune
Gérontologie sociale	GER1006	56	Aucun
La relation d'aide en gérontologie	GER1007	56	Aucun
Santé mentale et fonctionnement cognitif	GER1010	42	Aucun

Session d'été – troisième étape

Titre	Code	Heures	Cours préalables
Leadership, influence et changement	GER1004	56	Aucun
La dignité de la personne en soins palliatifs	GER1011	56	Aucun
Projet de gérontologie	GER1015	84	Tous les cours
Total		602	

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux étudiants.

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Horaire suggéré pour la cohorte de septembre 2020 – temps partiel

Bloc 1 – 9 septembre au 23 octobre 2020	Bloc 2 – 2 novembre au 16 décembre 2020
GER1000 - Perspectives gérontologiques: La vision canadienne du vieillissement (6h/semaine)	GER1003- Droits et questions d'éthique concernant les personnes vieillissantes (8h/semaine)

Bloc 3 – 11 janvier au 26 février 2021	Bloc 4 – 8 mars au 23 avril 2021
GER1010 - Santé mentale et fonctionnement cognitif (6h/semaine)	GER1007 – La relation d'aide en gérontologie (8h/semaine)

Bloc 5 – 10 mai au 25 juin 2021	Bloc 6 – 28 juin au 13 août 2021
GER1004 - Leadership, influence et changement (8h/semaine)	GER1011 – La dignité de la personne en soins palliatifs (8h/semaine)

Bloc 7 – Septembre à octobre 2021	Bloc 8 – Novembre à décembre 2021
GER1002 - Approche interdisciplinaire et modèles de soins en gérontologie (6h/semaine)	GER1013 - Cheminement psychologique et physiologique chez l'adulte vieillissant (8h/semaine)

Bloc 9 – Janvier à février 2022	Bloc 10 – Mars à avril 2022
GER1001 – Optimiser la santé et le bien-être chez la personne vieillissante (8h/semaine)	GER1006 - Gérontologie sociale (8h/semaine)

Bloc 11 – Mai à juin 2022
GER1015 – Projet de gérontologie (12h/semaine)

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier l'ordre des cours sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux étudiants.

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Descriptions de cours

Étape 1

Perspectives gérontologiques : La vision canadienne du vieillissement (42 hres)

Ce cours sert d'une introduction au phénomène du vieillissement. On fait l'analyse des statistiques démographiques afin de mieux comprendre l'impact de la croissance de cette population sur la société en général et, plus spécifiquement, sur le système de santé et les services communautaires. Les étudiants se sensibilisent à la diversité de la population vieillissante, notamment en ce qui a trait à l'ethnie, la culture et la sexualité, et son influence sur la démographie canadienne. Les mythes, les stéréotypes, les perceptions et l'âgisme figurent parmi les sujets de discussion en vue de développer et promouvoir des attitudes positives à l'égard de la personne vieillissante.

Approche interdisciplinaire et modèles de soins en gérontologie (42 hres)

L'interdisciplinarité est d'une importance primordiale afin de bien répondre aux besoins de la personne vieillissante. Dans ce cours, on examine les compétences reliées à la collaboration interdisciplinaire ainsi que l'approche collaborative qui est préconisée et privilégiée dans les milieux de soins. Divers modèles collaboratifs font aussi l'objet d'étude dans ce cours.

Droits et questions d'éthique concernant les personnes vieillissantes (56 hres)

Ce cours initie l'étudiant aux notions théoriques et pratiques qui s'appliquent aux droits de la personne vieillissante au Canada. On examine la prise de décision de la personne vieillissante au niveau de la santé physique, sociale et psychologique. On examine aussi la législation entourant la gestion des maisons de soins de longue durée, les foyers de retraite, et autres. Des questions éthiques courantes associées au vieillissement de toutes personnes sont adressées ainsi que les moyens par lesquels on puisse fournir de l'appui dans la défense de leurs droits.

Cheminement psychologique et physiologique chez l'adulte vieillissant (56 hres)

Ce cours aborde les théories et les perspectives courantes relatives aux différents stades du vieillissement qui permettent à l'étudiante ou l'étudiant de bien comprendre le cheminement psychologique. On discute des effets du vieillissement sur les fonctions et les comportements d'ordre psychologique, entre autres la mémoire, l'intelligence et la personnalité. De plus, une emphase particulière porte sur des thèmes reliés aux dernières étapes de la vie, notamment la continuité et l'intégrité.

Étape 2

Optimiser la santé et le bien-être chez la personne vieillissante (56 hres)

Ce cours porte sur les changements physiologiques naturels chez la personne vieillissante avec un accent particulier sur le processus naturel du vieillissement. L'étudiant ou l'étudiante effectue des évaluations axées sur les besoins spécifiques de la personne vieillissante, entre autres, la sécurité, la polypharmacie, la nutrition, l'hydratation, l'activité, le repos et le sommeil. Il ou elle apprend à identifier et proposer des interventions interdisciplinaires qui visent la promotion de la santé et la prévention de maladies et d'accidents.

Gérontologie sociale (56 hres)

Ce cours initie l'étudiant(e) aux enjeux sociaux associés au vieillissement et développe sa capacité à établir comment la société influence le processus du vieillissement et comment celui-ci, à son tour, influence la société. On développe ses connaissances de la personne vieillissante selon multiples contextes sociaux, entre autres, le genre, l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle, le statut socioéconomique, les compétences citoyennes, les capacités et incapacités, etc.

La relation d'aide en gérontologie (56 hres)

Ce cours mise sur des stratégies de communication efficace pour favoriser l'interaction avec la personne vieillissante et sa famille. On explore les principes reconnus en matière de relation d'aide et l'accompagnement de la personne dans ses expériences relatives au vieillissement, notamment la perte, le deuil, l'isolement et le sentiment d'impuissance. On se familiarise aussi avec les techniques pertinentes pour bien communiquer avec les individus atteints de déficits sensoriels et cognitifs. On discute, entre autres, des stratégies de communication axées sur des situations d'agitation, de confusion et les troubles du comportement. De plus, on explore des activités d'animation thérapeutiques, telles que des exercices de réminiscence pour favoriser la communication. L'importance du toucher comme outil thérapeutique et l'éveil des sens lors des entretiens avec la personne vieillissante font également l'objet de discussion.

Santé mentale et fonctionnement cognitif (42 hres)

Dans ce cours, on explore les conditions qui se rapportent à la démence, par exemple, la maladie d'Alzheimer et la démence vasculaire. Les troubles de la santé mentale et les facteurs contributeurs importants tels que le stress, les dépendances et la dépression font l'objet d'étude. On examine des modèles d'intervention interdisciplinaires et les programmes et services relatifs à ces conditions.

Étape 3**Leadership, influence et changement (56 hres)**

Un bon leader est, en effet, un agent de changement. On utilise des données probantes pour avancer les pratiques exemplaires pertinentes à son contexte ou domaine. On apprend à interpréter et à déterminer leur pertinence ainsi que leurs implications pour le domaine de la gérontologie. On examine les différents styles de leadership et l'influence que ceux-ci exercent. Grâce aux habiletés de leadership acquises dans ce cours, on sera mieux équipé pour répondre aux besoins et effectuer le changement au profit de tous.

La dignité de l'individu en soins palliatifs (42 hres)

Puisque la mort fait partie intégrante de la vie, il est essentiel d'approfondir ses connaissances à l'égard des soins interdisciplinaires nécessaires en fin de vie, notamment sur les plans physiologique, psychologique et spirituel. Par le biais d'études de cas, on amène l'étudiant et l'étudiante à identifier et mieux comprendre les stades que traverse l'individu qui envisage la fin de sa vie. On explore diverses options pour assurer le confort et la dignité de la personne tout en respectant sa volonté.

Projet de gérontologie (84 hres)

À venir

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Manuel obligatoire

L'étudiant(e) est responsable de commander ses propres manuels directement de son fournisseur de choix. Vous trouvez dans le tableau ci-dessous des suggestions de liens Web vous permettant d'acheter les manuels en version numérique ou papier. Vous pouvez aussi choisir un autre fournisseur (*Renaud Bray, Archambault, Chapter, Amazon, etc.*). Toutefois, assurez-vous que le manuel est disponible lors de votre commande.

28,95 \$

En stock - Expédié entre 3 à 5 jours

Qté

1

AJOUTER AU PANIER

Session d'automne – première étape

Titre	Manuel obligatoire
GER1000 – Perspectives gérontologiques : La vision canadienne du vieillissement	Titre : Aging as a Social Process: Canadian Perspectives Édition : 7 ^e Année : 2019 Auteurs : Andrew V. Wister, Barry D. McPherson Éditeurs : Oxford University Press ISBN : 9780199028429 Format PDF : https://www.oupcanada.com/catalog/9780199028429.html Recommandation : Acheter une copie pour 4 ans puisque vous allez avoir besoin de nouveau ce manuel en janvier 2022. https://www.vitalsource.com/en-ca/products/aging-as-a-social-process-andrew-v-wister-v9780199028474
GER1002 – Approche interdisciplinaire et modèles de soins en gérontologie	Aucun
GER1003 – Droits et questions d'éthique concernant les personnes vieillissantes	Aucun
GER1013 – Cheminement psychologique et physiologique chez l'adulte vieillissant	Titre : Psychologie gérontologique (3 ^e édition) Année : 2013 Auteurs : Jean Vézina, Philippe Cappeliez, Philippe Landreville Éditeur : Gaëtan Morin éditeur ISBN : 978-2-89632-086-8

<https://www.cheneliere.ca/7905-livre-psychologie-gerontologique-3e-edition.html>

ou

<https://www.archambault.ca/livres/psychologie-q%C3%A9rontologique-3e-%C3%A9d/v%C3%A9zina-jean-al/9782896320868/?id=1374167&cat=>

Session d'hiver – deuxième étape

Titre	Manuel obligatoire
GER1001 – Optimiser la santé et le bien-être chez la personne vieillissante	Titre : Aging as a Social Process: Canadian Perspectives Année : 2014 Auteurs : Andrew V. Wister, Barry D. McPherson Éditeurs : Oxford University Press ISBN : 978-0-1954-4492-6 https://www.oupcanada.com/catalog/9780199028429.html Note : C'est le même manuel que le cours GER1000.
GER1006 – Gérontologie sociale	Titre : Vieillir au pluriel: perspectives sociales Année : 2010 Auteur : Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier, Ignace Olazabal Éditeur : Les Presses de l'Université du Québec ISBN : 978-2-7605-2625-9 Version papier et version PDF : https://www.puq.ca/catalogue/livres/vieillir-pluriel-1942.html
GER1007 – La relation d'aide en gérontologie	Aucun
GER1010 – Santé mentale et fonctionnement cognitif	Aucun

Session d'été – troisième étape

Titre	Manuel obligatoire
GER1004 – Leadership, influence et changement	Aucun
GER1011 – La dignité de la personne en soins palliatifs	Aucun
GER1015 – Projet de gérontologie	Aucun

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle /

Approche holistique / promotion de la santé

1. Promouvoir le respect et la dignité chez la population vieillissante en favorisant des attitudes positives envers elle auprès des communautés, des intervenants et des aidants naturels.
2. Adopter une approche holistique pour évaluer la santé mentale, physique, émotionnelle, spirituelle et sociale chez les personnes vieillissantes et favoriser le maintien et l'amélioration continue du bien-être
3. Subvenir aux besoins des personnes vieillissantes qui envisagent la fin de leur vie.

Conformité aux lois et exigences professionnelles

4. Assurer le respect des lois, de l'éthique, des droits de la personne et des normes de pratique professionnelle, le cas échéant.

Analyse et recherche

5. Appliquer ses compétences en matière de recherche fondée sur les données probantes, entre autres, relatives aux enjeux et aux actualités touchant à la population vieillissante
6. Mettre à profit ses compétences d'analyse des caractéristiques démographiques actuelles et des tendances socioéconomiques et culturelles importantes afin d'éclairer la prise de décision à l'égard des services et des plans de soins relatives à la population vieillissante
7. Analyser, de façon indépendante ou en tant que membre de l'équipe, les forces et les besoins des personnes vieillissantes afin de planifier, mettre en œuvre et évaluer des programmes et des services.

Communication / collaboration / leadership

8. Communiquer de façon efficace afin de promouvoir des soins axés sur la personne vieillissante et ses proches et renforcer la pratique collaborative interprofessionnelle
9. Agir comme agent de changement et mettre à profit ses qualités de leadership auprès des personnes vieillissantes
10. Évaluer la structure, le comportement et les processus organisationnels des organismes communautaires et institutionnels afin de veiller à l'offre de services de qualité destinés aux personnes vieillissantes.

Planification, mise en œuvre et évaluation des programmes et services

11. Planifier, concevoir, mettre en œuvre et évaluer des services et des programmes en collaboration avec divers organismes communautaires et institutionnels afin de répondre aux besoins et aux objectifs des personnes vieillissantes

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Barème d'évaluation et note de passage

Note	Valeur numérique	Étendue	Description
A+	4.0	90-100	
A	3.5	85-89	
A-	3.3	80-84	
B+	3.1	77-79	
B	3.0	73-76	
B-	2.8	70-72	
C+	2.6	67-69	
C	2.3	63-66	
C-	2.1	60-62	
D+	1.9	57-59	
D	1.6	53-56	
D-	1.2	50-52	
EC			Échec
CR			Crédit
ND			Note non disponible
EX			Exemption
AU			Auditrice/auditeur libre
R			Abandon
IN			Incomplet
AE			Aegrotat ou compassion
PT			Pas terminé
AT			Attestation
NAT			Non-attestation
<p style="color: red;">Tout résultat inférieur à la note de passage constitue un ÉCHEC</p>			
<p>La note de passage des cours de spécialisation du programme est un <b style="color: red;">60%</p>			

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

Exigences particulières du Collège Boréal

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des sciences de la santé. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal. <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/guide-boreal/>.

ABSENTÉISME

• **La présence aux webconférences est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des séances de cours font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.

• **En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**

- **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- **s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**

• **En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :**

- aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours
- dès son retour, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

GÉRONTOLOGIE INTERDISCIPLINAIRE

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur.
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

Personnes-ressources - Sudbury

Kim Morris, Doyenne
École des sciences de la santé
705 560-6673, poste 4670
kim.morris@collegeboreal.ca

Diane Benoit, Coordonnatrice
(705) 560-6673, poste 4671
diane.benoit@collegeboreal.ca

Amélie Ouellet, Gestionnaire
Boréal en ligne
705-560-6673, poste 4202
amelie.ouellet@collegeboreal.ca

Danielle Roy, Agente
Boréal en ligne et Centre de testing
(705) 560-6673, poste 3371
danielle.roy@collegeboreal.ca